



**SOS VILLAGES  
D'ENFANTS  
FRANCE**

Paris, le 29 octobre 2009

## **200 enfants lancent un SOS !**

**Avec SOS Villages d'Enfants, rendez vous  
au Champ de Mars le jeudi 19 novembre à 10 Heures**

Un signe fort, pour que frères et sœurs partagent la même enfance.

**Le 19 novembre prochain, des enfants vont former une chaîne humaine à Paris pour faire taire le silence.** A la veille de la Journée Mondiale des Droits de l'Enfant et à l'occasion des 20 ans de la Convention Internationale qui définit leurs droits, **200 écoliers parisiens vont dessiner un message géant.**

**C'est un appel au secours :** aujourd'hui, en France, **des frères et des sœurs** issus de familles en difficultés risquent d'ajouter une souffrance à leur malheur **en étant séparés lors de leur placement.**

**C'est aussi un message d'espoir :** l'association SOS Villages d'Enfants permet à des fratries de retrouver le bonheur de grandir ensemble dans l'amour et la sécurité. Et c'est enfin **une belle façon de démontrer que lorsqu'ils sont unis, les plus petits d'entre nous peuvent affronter les difficultés de ce monde.**



**Un appel au secours**



**Un message d'espoir**

**200 enfants se donneront la main pour qu'on la tende à d'autres. Rendez-vous à 10 heures au Champ de Mars le jeudi 19 novembre prochain pour cette opération.** Les enfants, vêtus de capes de couleurs, formeront une véritable danse des lettres pour tracer un gigantesque SOS et feront apparaître un message lié au combat de SOS Villages d'Enfants.

**Un événement de taille pour une prise de conscience nationale du juste combat mené par SOS Villages d'Enfants.** Une association qui, depuis plus de 50 ans, accueille des enfants abandonnés, orphelins ou dont la situation familiale grave (actes de maltraitance, incarcération ou toxicomanie des parents, etc) nécessite un placement de longue durée. Les 13 villages français de l'association accueillent, au titre de la Protection de l'Enfance, **des frères et sœurs qui pourront grandir dans une maison, auprès d'une mère SOS.** Et ce avec le soutien d'une équipe éducative.

**Pour que frères et sœurs  
partagent la même enfance**

**Dans notre pays, 266 000 mineurs sont pris en charge dans le cadre d'une mesure de protection juridique et la moitié d'entre eux est placée.** La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) stipule pourtant dans ses articles 8, 9, 16 et 20 le droit de l'enfant à voir ses relations familiales préservées. La loi de décembre 1996 en France préconise le regroupement des fratries dans le cadre du placement. **Mais, faute d'un dispositif de dépistage et d'analyse national adapté, il est difficile de savoir combien d'enfants sont privés du droit à grandir avec leur fratrie. La réalité, c'est qu'en 2009, des frères et des sœurs sont encore, dans leur grande majorité, séparés...** comme, à la sortie de la guerre, à la création de l'association.

### SOS Villages d'Enfants demande une meilleure application de la CIDE et de la loi de 1996 sur la non séparation des fratries, et se mobilise pour obtenir enfin :

#### ➔ des données chiffrées

Pour répondre au mieux aux besoins des enfants, les décideurs doivent connaître la situation des frères et des sœurs qui font l'objet d'une mesure de placement. Le recueil de ces informations et leur analyse contribueront à une meilleure connaissance de la réalité du placement des fratries et à la mise en œuvre de dispositifs adaptés, afin que les enfants placés puissent – aussi - s'appuyer sur le lien fraternel. **A l'initiative de SOS Villages d'Enfants, une enquête menée par l'ODAS est en cours auprès des départements pour dresser un premier état des lieux.**

#### ➔ une formation des juges pour enfants

Les juges pour enfants prennent les décisions concernant les placements. Ces jugements conditionnent la vie des enfants au jour le jour. Ils déterminent leurs conditions de vie et leurs relations entre eux. **C'est pourquoi SOS Villages d'Enfants travaille en lien l'Ecole Nationale de la Magistrature, pour intégrer des modules de formation spécifiques dans le cadre de la formation continue des magistrats.**

SOS Villages d'Enfants croit à l'importance du lien familial et à l'importance des moments partagés entre frères et sœurs pendant l'enfance. **92% des français pensent d'ailleurs qu'il est très important de regrouper frères et sœurs dans le cadre du placement \*** : c'est la spécificité du mode d'accueil proposé aux enfants confiés à SOS Villages d'Enfants par les Services d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

**Un village d'enfants SOS, c'est un refuge de longue durée** : le quart des enfants présents y sont depuis sept ans ou plus et 50% depuis plus de quatre ans. S'y reconstruisent actuellement en France quelque 900 enfants et jeunes, suivis sur le plan de leur bien-être moral et physique et préparés à affronter leur vie d'adulte. Bref, comme tout le monde. Ou presque. Mais en tout cas pas amputés du lien familial indispensable d'un frère ou d'une sœur. Pour beaucoup, le dernier.

\* sondage réalisé par Internet du 23 au 30 septembre 2009 auprès d'un million d'internautes.

**Le public est appelé à se mobiliser sur**

**[www.sosve.org/ensemble](http://www.sosve.org/ensemble)**

#### **A propos de SOS Villages d'Enfants**

*Depuis plus de 50 ans en France, SOS Villages d'Enfants permet aux frères et sœurs orphelins, abandonnés ou séparés de leurs parents pour raisons familiales graves de grandir ensemble dans la chaleur et la sécurité d'une vie de famille. En France, l'association accueille près de 900 enfants et jeunes adultes dans ses 14 villages d'enfants SOS et ses 3 établissements associés. [Visitez notre site internet : www.sosve.org](http://www.sosve.org)*

*SOS Villages d'Enfants France est membre de la fédération internationale SOS Kinderdorf. Présente dans 132 pays, elle prend en charge plus de 70 000 enfants et jeunes dans 500 villages d'enfants SOS. Avec plus de 1000 structures scolaires, éducatives, sociales et médicales, elle vient en aide à plus de 900 000 bénéficiaires.*

#### **Contacts Presse**

##### **Ketchum**

**Aurélié Caron** 01 53 32 61 81 / [aurelie.caron@ketchum.fr](mailto:aurelie.caron@ketchum.fr)

**Jean-Claude Roux** 01 53 32 55 72 / [jean-claude.roux@ketchum.fr](mailto:jean-claude.roux@ketchum.fr)

##### **SOS Villages d'Enfants**

**Assia Sadaoui** 01 55 07 25 47 / [asadaoui@sosve.org](mailto:asadaoui@sosve.org)

**Pour que frères et sœurs  
partagent la même enfance**